

Notice d'instruction fiche inscription

Club PLAINE DE L'AIN ESCALADE - affilié FFME

Vous avez dans vos mains le dossier pour vous inscrire au club de Plaine de l'Ain Escalade (PAE pour les intimes 😊) voici quelques informations qui vous permettront de le compléter avec brio !

FICHE D'INFOS

C'est la fiche qui nous sert pour vous enregistrer sur le site de la fédération afin de générer votre licence et tous les champs sont à compléter sans exception. Pensez également à coller votre photo !

CERTIFICAT MEDICAL

Pour les mineurs :

Il vous suffit de compléter le questionnaire santé pour les mineurs. Si vous répondez OUI à une des questions, vous devez consulter un médecin pour obtenir un certificat médical pour la pratique de l'escalade.

Pour les adultes :

C'est votre première année ? Il est alors obligatoire !

Vous pratiquiez déjà l'année dernière ? Vous devez présenter un certificat datant de moins de 3 ans.

- Si votre certificat est toujours valable, vous devez compléter le questionnaire santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01. Si vous répondez « NON » à toutes les questions, complétez la partie 1) pour vous ou votre enfant et pensez bien à **signer** !
- Si vous avez répondu au moins un « OUI » après avoir complété le QS-SPORT Cerfa N°15699*01, ou si votre certificat médical date d'il y a plus de 3 ans, un petit check up s'impose ! On vous accueillera avec plaisir une fois cette petite formalité remplie. Pensez également à compléter la partie 2)

REGLEMENT

Comme toute association, nous avons besoin de financement pour notre fonctionnement. La cotisation est composée d'une partie pour la FFME et d'une partie pour le club. La cotisation famille s'applique à partir de la 3ème licence par famille.

L'assurance « base » et la Responsabilité civile sont obligatoires à minima et comprises dans la part de cotisation FFME. Rapportez-vous à la notice d'instruction du partenaire assureur pour plus d'information sur les options.

	Adultes	Jeunes 1h	Jeunes 1h15	Jeunes 1h30	Famille
Prix de base	44.00€	31.50€	31.50€	31.50€	15.50€
+ Cotisation CT Ain	4.00€	4.00€	4.00€	4.00€	4.00€
+ Cotisation ligue AURA	6.00€	6.00€	6.00€	6.00€	6.00€
+ Responsabilité civile obligatoire	6.00€	6.00€	6.00€	6.00€	6.00€
+ Assurance Base obligatoire	8.00€	8.00€	8.00€	8.00€	8.00€
Montant reversé à la FFME =	68.00€	55.50€	55.50€	55.50€	39.50€
+ Part Club	180.00€	119.50€	148.50€	178.00€	180.00€
Montant total de la cotisation de base = (Hors assurances et options supplémentaires)	248.00€	175€	204€	233.50€	219.50€

Pour les options d'assurance, les montants remplacent le montant de l'assurance de base obligatoire (8€) :

base += 11€ base ++ = 18€ IJ 1 = 18€ IJ 2 = 30€ IJ 3 = 35€

Pour les sports affiliés la FFME, la fédération vous propose des extensions d'assurance

Ski de piste = 5€ Trail = 10€ Slackline = 5€ VTT = 30€

Si vous êtes bénéficiaire d'une subvention pour le sport mais que vous ne l'avez pas encore reçue, faites-nous le chèque d'un montant équivalent et nous vous le restituerons une fois que vous nous l'aurez transmis.

Chéquier 01 (collège) = 25€ Pass'Région (Lycée) + mot de passe = 30€ Pass Sport (CAF) = 50€

Vous avez également la possibilité d'acheter les vêtements du club :

Tee-shirt enfant = 12€ Tee-shirt adulte = 14€ Débardeur fille adulte = 14€ Sweat adulte = 25€

ENGAGEMENTS ET AUTORISATIONS

A compléter également pour nous dire si vous avez des requis particuliers vis-à-vis des activités et de la vie du club.

ASSURANCE FFME

Folios 13 14 et éventuellement 15 à compléter pour finir afin de déterminer quelles options d'assurance vous avez besoin

Vous aurez donc compris qu'un **dossier complet**, c'est la fiche d'info avec sa photo, le certificat médical ou questionnaire santé, la fiche d'engagement et les folios de l'assurance complétés. Si vous avez encore des questions, plus d'informations sur notre site internet <https://www.plainedelainescalade.fr> ou auprès du bureau contact.paescalade@gmail.com